



---

## **Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Réunion des 24-25 octobre 1996**

**GROUPE DE NEGOCIATION DE  
L'ACCORD MULTILATERAL SUR L'INVESTISSEMENT**

**ORDRE DU JOUR**

24-25 octobre 1996

- |   |  |
|---|--|
| <b>1. Adoption de l'ordre du jour</b>   | DAFFE/MAI/A(96)6                         |
| <b>2. Approbation du compte rendu succinct de la réunion des 11-13 septembre 1996</b> | DAFFE/MAI/M(96)5                         |
| <b>3. Obstacles non discriminatoires</b>  |  |
| -- Note du Président  | DAFFE/MAI(96)28                          |
| -- Contributions des pays Membres   |  |
| <u>Pour référence :</u>   |  |
| -- Contributions d'une délégation   | DAFFE/MAI/RD(95)18<br>DAFFE/MAI/RD(96)19 |
| -- Contribution d'une délégation  | DAFFE/MAI/RD(96)10                       |
| <b>4. Le traitement des mesures culturelles dans l'AMI</b>                            |  |
| -- Note du Président  | DAFFE/MAI(96)29                          |
| -- Contributions des pays Membres   |  |
| <u>Pour référence :</u>   |  |
| -- Contribution d'une délégation  | DAFFE/MAI/RD(96)26                       |

## **5. Questions relatives à l'environnement**

-- Note du Président DAFFE/MAI(96)30

-- Contributions des pays Membres

Pour référence :

-- Choix de textes extraits d'autres accords internationaux DAFFE/MAI/RD(96)44

-- Note du Président du Comité des politiques d'environnement DAFFE/MAI/RD(96)45

## **6. Inventaire des mesures relatives à l'investissement**

-- Note du Secrétariat DAFFE/MAI(96)27

Pour référence :

-- Rapport du CIME/CMIT DAFFE/MAI(96)15/REV1

## **7. Rapport du Groupe de rédaction n°3 sur la définition, le traitement et la protection des investisseurs et des investissements**

DAFFE/MAI/DG3(96)1

Pour référence :

Textes consolidés et commentaires des Groupes de rédaction n°1, 2 et 3 DAFFE/MAI(96)16/REV1

## **8. Rapport d'activité du Groupe d'experts n°1 sur le règlement des différends et le champ d'application géographique**

## **9. Prochaines étapes/Autres questions**

## NOTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR

### **Point 3 : Obstacles non discriminatoires**

A sa session de mars, le Groupe de négociation a procédé à un premier échange de vues [DAFFE/MAI(96)7] sur le fait de savoir si les obligations de l'AMI relatives au traitement national/NPF suffiraient à offrir aux investisseurs étrangers et nationaux une égalité effective sur le plan des opportunités de concurrence, en particulier lorsqu'ils sont confrontés aux mêmes restrictions ou impératifs réglementaires. Plusieurs délégations [DAFFE/MAI/RD(95)18, DAFFE/MAI/RD(96)19 et DAFFE/MAI/RD(96)10] ont soumis des contributions écrites sur ce sujet. Le Président a proposé de poursuivre les discussions, afin de délimiter le problème et de déterminer ce qui concrètement pourrait être fait.

### **Point 4 : Le traitement des mesures culturelles dans l'AMI**

Le Groupe de négociation procédera à un débat d'orientation sur la façon dont l'AMI doit traiter les mesures prises par une partie en vue de préserver ou de promouvoir des intérêts culturels. Le Groupe de négociation est invité à étudier les questions soulevées dans la note du Président, en tenant compte de la note d'une délégation [DAFFE/MAI/RD(96)26] et de toute autre contribution des pays Membres.

### **Point 5 : Questions relatives à l'environnement**

La question à étudier par le Groupe de négociation est de savoir si l'AMI doit comporter des dispositions spéciales en matière d'environnement, afin de veiller à une plus grande intégration des politiques de l'environnement et de l'investissement. Dans sa note, le Président examine d'autres accords internationaux qui traitent de cette question, et s'interroge sur les approches éventuelles qui pourraient être adoptées dans l'AMI, y compris le rattachement des Principes directeurs de l'OCDE.

### **Point 6 : Inventaire des mesures relatives à l'investissement**

Comme l'avait demandé le Groupe de négociation, le Secrétariat a élaboré une présentation systématique de la mise à jour de l'inventaire des mesures touchant l'investissement figurant dans le document DAFFE/MAI(96)15/REV1, en procédant à un classement par type de mesure et par secteur. Le Groupe de négociation est invité à examiner les résultats de ces travaux [DAFFE/MAI(96)27] et à débattre de l'utilisation qu'il souhaite faire de l'inventaire dans les mois à venir.

**Point 7 : Rapport du Groupe de rédaction n°3 sur la définition, le traitement et la protection des investisseurs et des investissements**

Le Groupe de rédaction n°3 s'est réuni en juin et septembre et a examiné les questions laissées en suspens par le Groupe de négociation, ainsi que d'autres résultant de la consolidation des rapports des Groupes de rédaction n°1 et 2. Si certaines questions ont été résolues par le Groupe de rédaction n°3, d'autres nécessitent des travaux supplémentaires au niveau technique ; par ailleurs, sept questions nécessitant un examen par le Groupe de négociation sur la base des options et du texte soumis par le DG3 ont été recensées. Le Groupe de négociation pourrait souhaiter étudier la meilleure façon de résoudre les questions en suspens.

**Point 8 : Rapport d'activité du Groupe d'experts n°1 sur le règlement des différends et le champ d'application géographique**

Le Président du Groupe d'experts n°1 rendra compte des progrès effectués dans l'examen de projets de texte sur un mécanisme de règlement des différends pour l'AMI, concernant, notamment, les consultations, les différends entre Etats et les différends investisseurs-Etats.

Il rendra compte également de l'examen par le Groupe d'experts n°1 des instruments actuels de l'OCDE concernant les obligations contradictoires, et de ses discussions sur cette question [DAFFE/MAI/EG1(96)11].

**Point 9 : Prochaines étapes et autres questions**

A la lumière des discussions, le Groupe de négociation sera invité à examiner les ordres du jour des réunions de décembre et janvier et la répartition éventuelle des questions entre les Groupes d'experts/de rédaction.

Un ordre du jour provisoire de la réunion de décembre et le calendrier des dates proposées pour les futures réunions ont été arrêtés à la réunion de septembre [DAFFE/MAI/RD(96)39].